ETAT DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT				
Le présent état de service doit être complété par le candidat et visé par la DPE (Division des personnels enseignants), sous l'autorité duquel il est placé.				
Fonctions (professeur / personnel de direction)	Qualité Stagiaire/ Suppléant /titulaire	Quotité de services Tps complet/tps partiel (Indiquez la quotité par rapport à un temps complet, exemple 13/26ème)	Établissement d'affectation	Services effectués
- - -				Duau
-				
-				
-				
-				
INDIQUEZ LA DUREE TOTALE DES SERVICES EFFECTUES A TEMPS COMPLET AU 31/12/2021 (Les services à mi-temps ou à temps partiel sont pris en compte pour leur durée réelle ex : 2 ans à mi temps = une année)				
ANNEESMOIS				
NB : Les candidats doivent justifier d'au moins cinq années de services effectifs accomplis en qualité de professeur ou de conseiller principal d'éducation titulaire ou non titulaire.				
Signature du candidat Date et Signature de l'autorité hiérarchique				

NOM – PRENOM: